

# Auray – La Boucle du Loc’h

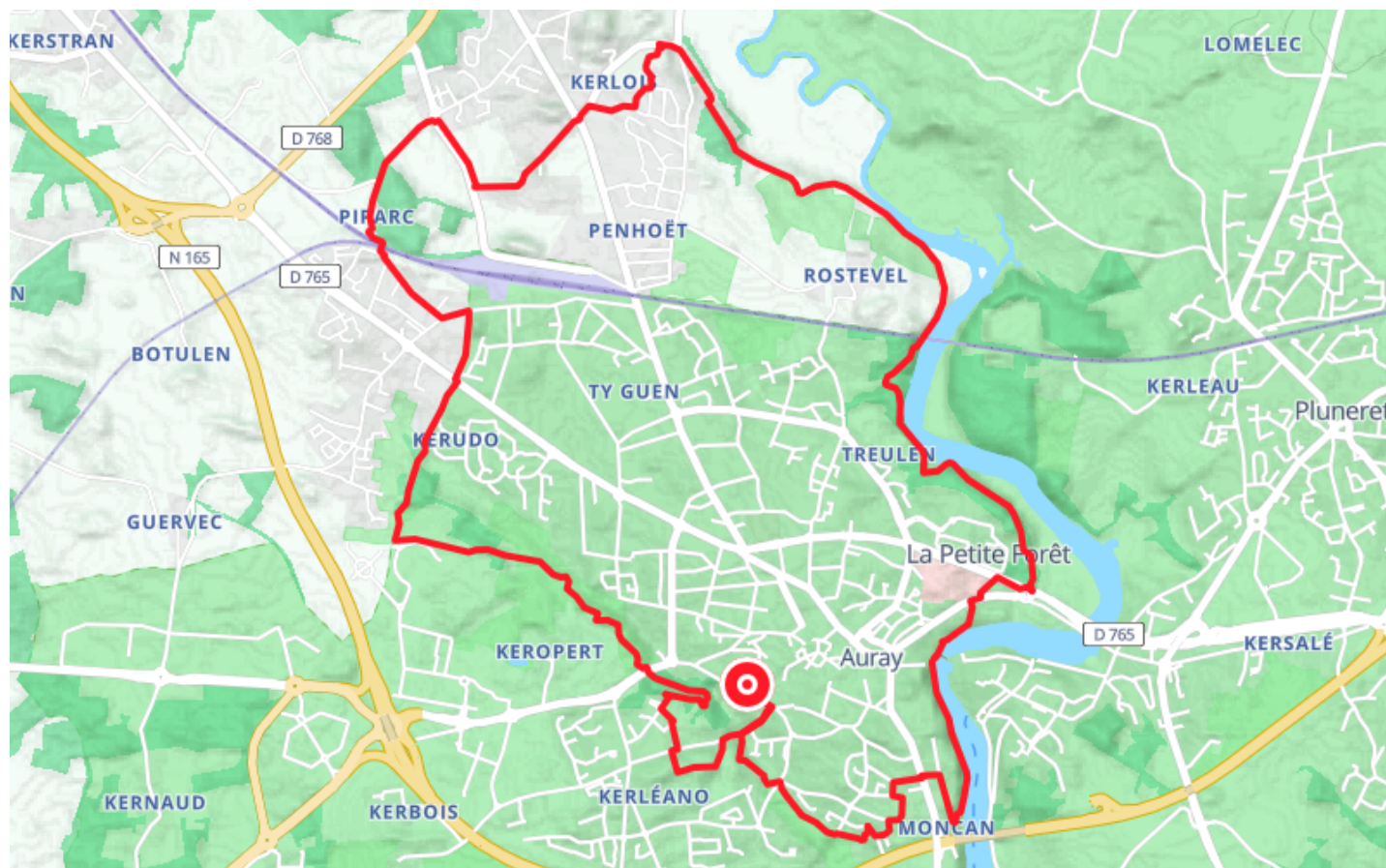
● Moyenne

🚶 À pied

🕒 3 h 30 min

↔ 13.7 km

📍 **Départ** Rue Henri Dunant  
56400, Auray



## Descriptif

Niveau de difficulté : Facile

Balisage : jaune

Pas de possibilité de réaliser le circuit à vélo

Départ : Centre Culturel Athéna

Pas à pas :

Descendre la place du Golheres et prendre à gauche la rue Henri Dunant. Tourner à droite, chemin du Gaillec et poursuivre en face sur la rue du Reclus en laissant la chapelle Saint-Cado sur la gauche. Dans la montée, prendre, à gauche, le chemin de Kerdavid qui jouxte la fontaine lavoir puis prendre à droite à la première intersection.

Sur la gauche se trouvent le parc Cadoudal et son mausolée. Il fut érigé en mémoire de Georges Cadoudal, général Chouan, où ses restes reposent aujourd'hui. Construit entre 1825 et 1852, il fait l'objet d'un classement au titre des monuments historiques depuis 1981.

Emprunter à droite l'allée du Mausolée. A son extrémité, tourner à droite et rapidement à gauche au passage piéton vers l'allée Marie Lefranc. Au bout de celle-ci tourner à droite pour rejoindre le sentier sous

les arbres.

Poursuivre ce sentier et descendre pour longer le ruisseau du Reclus jusqu'à l'Avenue de l'Océan.

Traverser la piste cyclable et la route, descendre les escaliers et prendre à gauche. A droite, pénétrer dans le bois et prendre tout de suite à droite. En haut de la montée, laisser le chemin sur la gauche et continuer tout droit.

À la patte d'oie, prendre à droite. Poursuivre le chemin en laissant la passerelle en bois sur la droite, l'escalier sur la gauche et la passerelle métallique sur la droite. A la prochaine patte d'oie, rester à gauche et poursuivre le sentier dans le bois.

Continuer ensuite tout droit jusqu'aux abords de la zone d'activités (cinéma, piscine, hotel, restaurants). Prendre le chemin de Kerudo à droite qui se prolonge par une rue.

Au bout, traverser la D765 et emprunter en face l'impasse de Toulchignanet puis le chemin dans le prolongement. A l'extrémité, aller à gauche sur la rue Francis Le Hellec puis à droite, rue de l'Egalité. Prendre à droite le passage sous la voie ferrée et suivre la route jusqu'au rond-point. Traverser puis prendre à droite. Tourner ensuite à gauche puis contourner les bâtiments de la Chartreuse d'Auray par la gauche. La Chartreuse est le seul monument d'architecture cartusienne (réalisée par les moines Chartreux) existant encore dans l'Ouest de la France.

Au bout de l'allée, traverser au rond-point et poursuivre en face sur la rue de la Bataille. Prendre le chemin à droite après les habitations. Dans le lotissement, prendre la rue de la Chevalerie à gauche puis la première rue à gauche. Poursuivre en empruntant le sentier pour rejoindre la départementale en contrebas.

Se diriger vers l'allée menant au Champ des Martyrs. En 1795, désirant rétablir la monarchie, des Chouans et des émigrés royalistes, débarqués à Carnac et à Quiberon, y ont été fusillés. La chapelle expiatoire de style néo-classique a été érigée en 1823-1824.

Poursuivre le sentier et longer la rivière du Loc'h. Passer sous le viaduc puis tourner à droite pour monter légèrement avant de redescendre. Continuer le sentier en prenant à gauche après la passerelle en bois puis également à gauche après la suivante. Plus loin, au bout de la montée, prendre à gauche jusqu'à déboucher sur le rond-point de la Terre-rouge.

Prendre à droite, traverser la route et contourner le Mémorial 80. Emprunter le chemin à gauche pour rejoindre l'Avenue Wilson. Tourner à droite puis prendre à gauche la rue du Sablen.

Au bout de la rue, à gauche, traverser le square Castelbar. Poursuivre en face sur le quai Martin. Prendre à droite avant le pont enjambant la rivière et monter les marches.

Continuer sur l'avenue de la Madeleine puis tourner à gauche, rue Saint-Yves. Traverser pour rejoindre la rue des Roses puis prendre à gauche sur la rue des Chênes. Prendre le petit chemin à gauche de l'entrée de la résidence Domitys, poursuivre sur la rue puis prendre à gauche. Dans la descente, prendre à gauche entre les places de stationnement.

En bas des escaliers, prendre tout droit puis poursuivre en face sur le chemin légèrement décalé sur la gauche. Au pont, prendre à gauche le Boulevard Anne de Bretagne puis tout de suite à droite dans le bois jusqu'à rejoindre la rue du Reclus. Prendre à droite pour rejoindre le point de départ en empruntant le même itinéraire qu'à l'aller.





Retrouvez ce parcours et bien d'autres  
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

